

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté du préfet concerné dans les départements: 69, 75, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 85. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation: Tarif de base au forfait, Constitution de sociétés civiles et commerciales (SAS) 385 DH - (SAS) 187 DH - (SASU) 141 DH - (SNC) 218 DH - (SARL) 147 DH - (EURL) 123 DH - (SOCIÉTÉ CIVILE) 220 DH - (SCI) 188 DH. Démotion nomination, cessation de fonction de CAG - Transfert du siège social - Changement de siège - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - Reconstitution du capital - 108 DH - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ - 135 DH - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cession d'actifs - Résolution du bail Commercial - 18 701 - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales - 152 DH - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales - 110 DH - Changement de prénom - 576 DH. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir article du 18 décembre 2024 - 80 (0,1536 DH) - 75 - 82 - 83 - 84 (0,237 DH) - 81 - 77 - 78 - 85 (0,226).

Avis divers



19 rue Lagrange - 75005 PARIS
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.09.43



AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Quai de la Gironde à Paris 19^{ème} arrondissement - Tranches 1 & 2

Par arrêté municipal en date du 6 février 2025 Madame la Maire de Paris ouvre une participation du public par voie électronique

à la Mairie du 19^{ème} arrondissement de Paris, 5-7 place Armand Carrel
Du mercredi 2 avril 2025 à 8h30 au lundi 5 mai 2025 à 17h00

Cette participation du public par voie électronique a pour objet les deux permis de construire et le permis de démolir des tranches 1 et 2 du projet de reconversion du site industriel concernant les parcelles situées du 6 au 24 avenue Corentin Cariou et du 17 au 23 quai de la Gironde, à Paris 19^{ème} arrondissement. Il s'agit de transformer un ancien site industriel d'une emprise de 6.908 m² en un îlot mixte habitat / emploi (commerces, bureaux, établissement d'enseignement d'art dramatique) et équipements de quartier (crèche et salle de sport). Celui-ci comprendra une majorité de logements et de commerces de proximité. Les travaux projetés, après division parcellaire, consistent :

- Pour la tranche 1, à :**
 - la réhabilitation de la petite maison d'angle côté quai et avenue avec rénovation de sa façade commerciale à rez-de-chaussée (bâtiment dit BK12) ;
 - la construction d'un bâtiment d'habitation de 7 étages sur 1 niveau de sous-sol, avec commerces à rez-de-chaussée (bâtiment A) après démolition des bâtiments existants des 16 à 20 côté avenue ;
 - la reconstruction, après démolition, de la petite halle R+1 + combles du n° 21 bis quai de la Gironde (bâtiment A) avec surélévation d'un étage pour création de logements et implantation de commerce à rez-de-chaussée ;
 - Pour la tranche 2, à :**
 - la réhabilitation de la partie de halle en R+1 conservée avec surélévation de 4 étages du bâtiment de 1 étage au n° 21 côté quai pour création de logements et commerce (bâtiment B) ;
 - la réhabilitation du bâtiment à R+2 du 17 quai de la Gironde (bâtiment C) avec implantation de bureaux en co-working ;
 - la construction, après démolition des anciennes chambres froides, d'un bâtiment de 2 étages sur un niveau de sous-sol, sur cour relié à la halle en shed de 2 étages, côté cour, en vue de l'implantation d'une école d'art dramatique (bâtiments D et E) ;
 - la construction, après démolition de l'existant, d'un bâtiment d'habitation constitué de deux corps de bâtiments de 5 et 10 étages sur cour (bâtiment F) avec implantation d'une crèche à rez-de-chaussée et d'une salle de sport au sous-sol ;
 - la construction, après démolition totale de l'existant, d'un bâtiment de 5 étages à destination d'habitation et de commerce, aux bords - 8 côté avenue Corentin Cariou (bâtiment G) ;
 - la restauration des 10 à 14 avenue Corentin Cariou avec surélévation pour création d'un bâtiment de 3 à 4 étages à destination d'habitation et de commerce (bâtiment H) ;
 - la réhabilitation de l'ancienne imprimerie de 4 étages sur un niveau de sous-sol, sur cour, avec surélévation de 4 étages pour création de logements (bâtiment I) ;
 - la démolition des hangars situés à l'arrière du bâtiment en R+5 au n° 6 côté avenue Corentin Cariou (bâtiment J).
- Désimpermeabilisation partielle du sol avec aménagement d'un jardin central en cœur d'îlot et d'espaces paysagers communicants (79 arbres plantés) desservant les bâtiments.
- Nombre total de logements créés : 206 logements
Surface de plancher créé d'environ : 14.685 m²
Surface de plancher démolie d'environ : 1.955 m²

Le dossier soumis à participation du public par voie électronique sera consultable sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/ppve/quai-de-la-gironde>



Un registre dématérialisé sera disponible sur le même site internet afin de recueillir les observations et propositions du public, pendant la durée de la participation du public par voie électronique.

Pendant toute la durée de la PPVE, un poste informatique sera mis à la disposition du public afin de permettre un accès au dossier et au registre sous forme dématérialisée, à la mairie du 19^{ème} arrondissement, 5-7 place Armand Carrel, ouverte les lundis, mardis, mercredis, jeudi et vendredis de 8h30 à 17h, sauf les lundis 21 avril et jeudi 1^{er} mai (fériés), avec une ouverture à partir de 13h le premier mardi du mois (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés). Pour plus de précisions, se référer au site de la mairie d'arrondissement <https://mairie19.paris.fr>

Une demande de mise en consultation sur support papier prévue au II de l'article L. 123-19-1 du Code de l'environnement, peut être présentée auprès de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, située au 121 avenue de France dans le 13^{ème} arrondissement, ou à la mairie du 19^{ème} arrondissement, 5-7 place Armand Carrel. La demande doit être présentée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation fixé par l'autorité administrative.

Le dossier de participation du public par voie électronique comporte notamment :

- Les dossiers de permis de construire et de démolir ;
- L'étude d'impact au titre de l'évaluation environnementale ;
- L'avis de l'Autorité Environnementale (MRAe) ;
- Et le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.

À compter de l'ouverture de la participation du public par voie électronique, des demandes de renseignements sur le dossier, des questions, ou des demandes de précisions sur les conditions dans lesquelles les observations peuvent être émises, peuvent être adressées à la Mairie de Paris - Direction de l'Urbanisme - Service du Permis de Construire et du Paysage de la Rue - 121 avenue de France - CS 51388 - 75639 Paris Cedex 13 ou à l'adresse mail suivante : DU-PPVE-quai-de-la-gironde@paris.fr

La synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte sera publiée, pendant une durée minimale de trois mois, par voie électronique sur le site dédié.

La personne responsable du projet pour la SAS Quai de la Gironde et la SAS NEXITY IJ PROGRAMMES SEERI, sises 25 allée Vauban, 95110 La Madeleine, est Madame Constance POUBLET.

L'autorité compétente pour statuer sur les demandes de permis de construire et de démolir et les délivrer par arrêté est la Maire de Paris.

EP 24-554 / contact@publilegal.fr

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Avis d'attribution

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE

Objet du marché : RENOVATION DU CARRE MILITAIRE AU CIMETIERE DE MONTAUBAN

Critères d'attributions retenus : Prix des prestations : 40% Valeur technique et environnementale de l'offre : 60%

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du lot : LOT 1 : Maçonnerie générale

Titulaire du lot : SELE

Date d'attribution : 17 décembre 2024

Montant du marché ou niveau des offres : 159 370,90

Attribution du lot : LOT 2 : Aménagement paysager

Titulaire du lot : SUD OUEST PAYSAGE

Date d'attribution : 17 décembre 2024

Montant du marché ou niveau des offres : 123 425,00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/03/2025

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE

Objet du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CHEMIN DE MEMOIRE AU MONUMENT AUX MORTS DES ARMEES DE CHIANGAÏNE ET OSSAUIRE. DE NAVARIN (SI)

Critères d'attributions retenus : Prix des prestations : 40 % Valeur technique de l'offre : 50 % Valeur environnementale : 10%

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du lot : LOT 1 : VRD - ESPACES VERTS

Titulaire du lot : SARIL LA GRAND RUEELLE

Date d'attribution : 18 décembre 2024

Montant du marché ou niveau des offres : 113 725,00

Attribution du lot : LOT 2 : SERRURERIE

Titulaire du lot : LONSON

Date d'attribution : 28 décembre 2024

Montant du marché ou niveau des offres : 334 340,00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2024

Constitution de société

Par ASSP en date du 05/03/2025, il a été constituée une SASU dénommée :

GM SERVICES

Siège social : 282 rue des Pyrénées 75020 PARIS Capital : 200 € Objet social : Etablissement, montage et démontage de structure métalliques, tous les travaux en bâtiment en second œuvre, notamment : Peinture, Electricité, Cloisons, Plâtrerie, Carrelage, Petite maçonnerie. Président: Mme MASIKA NGUJALA GALILEE demeurant 9 RUE DE TOURNAIE 95300 PONTOISE élue pour une durée de INDEFINIEE ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

Par ASSP en date du 10/03/2025, il a été constituée une SASU dénommée :

MICHAEL BAT

Siège social : 21 RUE DE MEAUX 75019 PARIS Capital : 1000 € Objet social : ELECTRICITE - ETANCHEITE ET RENOVATION - PEINTURE - PLOMBERIE - Carrelage - FACADE - MENUISERIE GRDS OEUVRE Président: M ASAAD READA demeurant 21 RUE DE MEAUX 75019 PARIS élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

Divers société

WELDON

SARL au capital social de 16.000 euros
Siège social : 39 Avenue Daumesnil - 75012 Paris
RCS Paris 864 102 849

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 janvier 2025, il a été pris acte de la démission de Monsieur DELAUNAY Victor de ses fonctions de co-gérant. L'AGE a décidé de ne pas procéder à son remplacement. En conséquence, Monsieur CHAGHOURI Rony est désormais l'unique gérant de la société. Mention faite au RCS de PARIS

KS MONTENOTTE

SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 9B rue de Montnotte 75017 Paris
830.755.963 RCS PARIS

Suivant décisions du président en date et à effet du 12 février 2025, Monsieur Khalid MASLAH demeurant 8 bis Promenade Marx Dormoy, 93460 GOURNAY SUR MARNE a été nommé président en remplacement de Monsieur Saber MASLAH démissionnaire. Le président après avoir pris acte de la démission de Monsieur Khalid MASLAH de ses fonctions de Directeur Général a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention faite au RCS de PARIS

YM DESIGN STUDIO

EURL au capital de 5000 € Siège social : 40 RUE DES BLANCS MANTEAUX 75004 PARIS RCS PARIS 981838063

Par décision de l'associé Unique du 31/12/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2024, il a été nommé liquidateur(s) M MEHMECH Yousef demeurant au 23 rue Rambuteau 75004 PARIS et fixe le siège de liquidation ou les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PARIS.

Le Parisien

Publiez votre ANNONCE LÉGALE avec Le Parisien

Formulaires certifiés pour une annonce conforme

Attestation de parution pour le greffe immédiate et gratuite

Paiement 100% sécurisé

Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

CONTACT COMMERCIAL : 01 84 21 09 27
www.leparisien.annonces-legales.fr

